



**NATIONS
UNIES**

HSP/EB.2026/8



ONU-HABITAT

**Programme
des Nations Unies pour
les établissements humains**

Distr. générale
10 février 2026

Français
Original : anglais

**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**
Première session de 2026
Nairobi, 21 et 22 avril 2026
Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

**Exécution des activités normatives et opérationnelles
d'ONU-Habitat, y compris la communication d'informations
sur les activités relatives aux programmes menées en 2025
et l'exécution des sous-programmes, des programmes phares
et des activités de coopération technique**

Activités normatives et opérationnelles du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, y compris un bilan des programmes de pays au Brésil et en Tunisie et des initiatives de prévention des crises urbaines et d'interventions y afférentes

Rapport de la Directrice exécutive

I. Introduction

1. Le présent rapport offre une vue d'ensemble des activités normatives et opérationnelles du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Les sections II et III récapitulent les activités menées par ONU-Habitat en soutien aux pays à revenu intermédiaire, comme l'illustrent ses programmes de pays au Brésil et en Tunisie. À travers ces exemples d'opérations menées au niveau des pays, le rapport met en évidence le caractère intégré, équilibré et synergique de la collaboration normative et opérationnelle et des solutions qu'ONU-Habitat peut apporter dans divers contextes et en réponse à différents défis liés au développement urbain durable. La section IV fournit des informations actualisées sur l'aide fournie par ONU-Habitat dans les zones touchées par des conflits et des catastrophes, pour la période allant de juillet à décembre 2025. Le rapport est accompagné de trois documents d'information :

- a) Rapport de la Directrice exécutive sur les activités d'ONU-Habitat pour la période allant de juillet à décembre 2025 (HSP/EB.2026/INF/5), qui met en évidence les activités relevant des sous-programmes pendant la période allant de juillet à décembre 2025 ;
- b) Rapport sur l'état d'avancement de l'élaboration des activités de reconstruction des établissements humains dans la bande de Gaza (HSP/EB.2026/INF/6) ;
- c) Rapport révisé sur les activités d'ONU-Habitat en Ukraine (HSP/EB.2025/INF/17/Rev.1).

* HSP/EB.2026/1.

II. Bilan de l'état d'avancement du programme de pays au Brésil

2. La présente section du rapport fait le bilan des activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat au Brésil, l'un des pays les plus urbanisés du monde du Sud, où environ 87 % de la population vit dans des villes. Le rapport résume les activités du programme de pays au Brésil qui relient les orientations normatives et les orientations de politique générale à l'appui opérationnel aux projets dans le domaine du développement urbain durable, en collaboration avec les parties prenantes.

A. Contexte et historique du programme de pays

3. L'urbanisation rapide au Brésil, combinée à des inégalités socio-spatiales structurelles, a entraîné un déficit persistant en matière de logement, une situation généralisée d'informalité et une exposition croissante des populations vulnérables aux risques climatiques.

4. Au cours des dernières décennies, le Brésil a mis en place un cadre juridique et institutionnel avancé pour les politiques urbaines, notamment le Statut de la ville et les politiques nationales en matière de logement et de développement urbain, tout en consolidant le leadership de ses municipalités dans la gestion urbaine. Cependant, les inégalités persistantes, la pauvreté racialisée et la fragmentation territoriale continuent de limiter la réalisation du droit à un logement convenable et à un développement urbain inclusif et résilient face aux changements climatiques. Ensemble, ces perspectives et ces défis font du Brésil une référence clé pour les solutions ancrées localement et centrées sur les personnes, et fournissent un contexte stratégique permettant à ONU-Habitat de soutenir la réforme des politiques et la mise à l'échelle de pratiques innovantes.

5. ONU-Habitat est présent au Brésil depuis 1996 et soutient les administrations au niveau fédéral et au niveau des états et des municipalités, ainsi que la société civile et le milieu universitaire, par le truchement d'une coopération technique visant à promouvoir un développement urbain intégré, inclusif et résilient face aux changements climatiques. Le programme de pays est aligné sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au Brésil et sur la priorité nationale de réduction des inégalités, et œuvre à promouvoir les engagements pris par le pays dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Nouveau Programme pour les villes.

B. Faits marquants des activités normatives et opérationnelles au Brésil

1. Logement intégré et amélioration des établissements informels

6. L'une des principales contributions du programme de pays au Brésil est l'adaptation et l'application des cadres normatifs mondiaux d'ONU-Habitat au contexte brésilien. On peut citer comme exemples les diagnostics participatifs en matière de logement, appliqués à la production de données ventilées sur les conditions de logement, la sécurité d'occupation et l'accès aux services afin d'éclairer les politiques municipales et nationales ; la cartographie participative rapide, appliquée à l'évaluation des conditions urbaines, notamment les infrastructures, la mobilité, l'assainissement et l'éclairage public dans les établissements informels, visant à favoriser la hiérarchisation des investissements fondée sur des données probantes ; et des outils de planification tenant compte du genre et adaptés aux contextes urbains brésiliens afin d'éclairer la conception d'espaces publics plus sûrs et plus inclusifs.

7. Un exemple de cette approche est le soutien apporté au quartier Izidora à Belo Horizonte, l'un des plus grands quartiers d'autoconstructions d'Amérique latine touchés par un conflit foncier. ONU-Habitat, en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et la municipalité, a contribué à l'élaboration d'un plan d'urbanisation durable pour Izidora et d'un catalogue de solutions pour les établissements informels, qui a été cité par le Ministère des villes dans une publication sur les solutions fondées sur la nature dans les périphéries et les progrès réalisés en matière de nouvelles politiques publiques. Ces documents systématisent les solutions d'infrastructure dirigées par les populations locales, en mettant en évidence comment la planification, la participation et les solutions négociées par les communautés font progresser le droit à un logement convenable et à l'intégration territoriale. La zone d'Izidora est ainsi devenue une référence nationale en matière d'approches fondées sur les droits dans les établissements informels.

8. Dans le cadre du programme fédéral *Periferia Viva* (Périphérie vivante), dirigé par le Ministère des villes, ONU-Habitat a fourni une assistance technique spécifique à des municipalités telles que São Gonçalo, Rio de Janeiro et Mauá. À São Gonçalo, un projet d'urbanisation intégré utilisant des méthodes participatives dans la zone d'Ipuca/Jardim Catarina, doté d'un budget fédéral de 152,9 millions de reais brésiliens, bénéficiera à environ 4 000 familles grâce à des améliorations

dans les domaines de l'assainissement, des chaussées, de l'éclairage public, des espaces de loisirs et de la régularisation foncière.

9. Dans la ville de Rio de Janeiro, le programme *Territórios Sociais* (Territoires sociaux) soutient l'intégration des familles vulnérables dans le système municipal de protection sociale et établit un lien entre les conditions de logement et l'accès aux services, à l'éducation et aux possibilités de revenus. À la mi-2025, 176 familles au total avaient reçu de nouveaux appartements, ONU-Habitat ayant aidé à identifier et à sélectionner les bénéficiaires sur la base de critères socio-territoriaux.

2. Planification participative, espaces publics et villes intelligentes

10. À Congonhas (État du Minas Gerais), l'initiative *Horizontes Congonhas* (Horizons Congonhas), mise au point en coopération avec la municipalité, a soutenu la révision du plan directeur et du plan de mobilité urbaine de la municipalité. La révision a mis l'accent sur la mobilité inclusive, le développement urbain compact et la participation publique, ainsi que sur l'alignement des instruments municipaux sur les objectifs de résilience climatique et d'inclusion sociale.

11. Au niveau de l'État, le partenariat *Visão Alagoas 2030* (Vision Alagoas 2030) avec l'administration d'Alagoas a donné lieu à l'élaboration de lignes directrices pour une stratégie de l'État en matière de villes intelligentes. Cette stratégie, qui a reçu le prix LATAM Smart City Award en 2025, encourage la transformation numérique centrée sur l'humain dans toutes les municipalités. Parallèlement, l'initiative soutient le premier examen local volontaire mené par l'État sur la réalisation des objectifs de développement durable, en utilisant une méthode d'examen axée sur l'action afin de structurer les données, les diagnostics et les visions stratégiques dans l'ensemble des ministères.

12. Dans la ville de São Paulo, le projet *Viva o Verde São Paulo* (« Des espaces publics verts pour tous et toutes ») soutient l'amélioration de l'accès aux parcs urbains, ainsi que l'inclusivité et la durabilité de ces parcs. L'équipe du projet a réalisé des diagnostics dans plus de 100 parcs, interrogé quelque 5 000 usager(ère)s, préparé des plans de gestion pour huit parcs prioritaires, organisé des ateliers sur l'égalité des genres avec 172 filles et adolescentes, et élaboré des modèles de financement pour les espaces verts dans les villes. La conception de cinq parcs et la formation aux méthodes « Block by Block » et « Her City » ont été achevées en 2025. La municipalité de São Paulo élabore également un nouveau plan municipal intégré d'assainissement environnemental et un plan intégré de gestion des déchets solides avec le soutien technique d'ONU-Habitat. Le plan d'assainissement environnemental sera le principal instrument stratégique pour la planification intégrée des services d'assainissement de base, tandis que le plan de gestion des déchets solides définira les objectifs et les responsabilités en matière de gestion des déchets solides entre les producteurs, les prestataires de services et les consommateur(rice)s. Ensemble, ces efforts représentent un pas vers un modèle de développement urbain plus durable, plus équitable et plus résilient face aux changements climatiques.

3. Données urbaines, observatoires et gouvernance fondée sur des données probantes

13. À Juiz de Fora (État du Minas Gerais), l'Observatoire de la citoyenneté, créé en partenariat avec ONU-Habitat, organise et diffuse des données municipales afin de soutenir la planification, le suivi et la transparence des politiques publiques. Deux méthodes d'enquête ont été appliquées dans 141 micro-territoires et ont permis de recueillir des informations sur les conditions urbaines, les profils de population et l'accès aux services, qui ont ensuite été transformées en données et en produits de connaissance. En rendant ces ensembles de données accessibles au public sur une plateforme en ligne, l'Observatoire améliore la compréhension des inégalités territoriales, appuie la hiérarchisation des investissements et contribue à une gestion urbaine mieux étayée, fondée sur des données factuelles et axée sur les citoyen(ne)s à Juiz de Fora.

14. À São Gonçalo (État de Rio de Janeiro), ONU-Habitat a soutenu la création de l'*Observatório Fortalece São Gonçalo*, une plateforme numérique établie en vertu d'une loi municipale qui regroupe 130 indicateurs relatifs à la santé, à l'éducation, à la culture, à l'ordre public et à d'autres domaines. L'observatoire propose des cartes relatives aux politiques et des bibliothèques thématiques et a formé plus de 40 employé(e)s municipaux(les) à la gestion basée sur les données.

15. Dans l'État d'Alagoas, le programme Vision Alagoas 2030 soutient un observatoire des politiques publiques et un indice de prospérité urbaine qui permettent à l'administration de l'État de suivre les inégalités, les carences en matière d'infrastructures et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Le travail de diagnostic mené dans les *grotas* (établissements informels) de Maceió a soutenu le programme *Vida Nova nas Grotas* visant à réhabiliter ces quartiers et a inspiré des projets liés à la jeunesse, au tourisme, aux villes intelligentes et à la prévention de la violence, qui ont été récompensés par des prix nationaux et internationaux.

16. Dans l'État de Rio de Janeiro, ONU-Habitat et le Secrétariat à la planification et à la gestion ont réalisé une évaluation en plusieurs volumes des risques de catastrophe et de la vulnérabilité de 30 municipalités. L'évaluation a permis de dégager les vulnérabilités socio-économiques, environnementales, infrastructurelles et gouvernementales, et d'orienter les politiques nationales et municipales en matière de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques.

4. Résilience climatique, coopération Sud-Sud et dialogues nationaux

17. Dans l'État de Rio de Janeiro, les projets « Environnement résilient » et « Rio inclusif et durable », menés en coopération avec l'administration de l'État et d'autres partenaires, notamment le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, l'Université fédérale de Rio de Janeiro et les Collectivités locales pour la durabilité, renforcent les capacités des municipalités et des populations à prévenir les risques climatiques et environnementaux, à se préparer à ces risques et à prendre des mesures y afférentes. Les projets comprendront une formation sur les risques climatiques pour les 92 municipalités, une étude sur les risques d'inondation à l'échelle de l'État, des plans d'adaptation aux changements climatiques et de résilience pour 25 municipalités, ainsi que plusieurs initiatives.

18. L'initiative de coopération Sud-Sud *Simetria Urbana*, coordonnée avec l'Agence brésilienne de coopération, réunit le Brésil et Cabo Verde dans le domaine de l'amélioration des logements sociaux et de la gestion des copropriétés. Les missions techniques ont donné lieu à des échanges sur les projets *Minha Casa, Minha Vida* (Ma maison, ma vie) et sur les logements autogérés et l'assistance technique pour les logements sociaux à São Paulo, et ont abouti à l'élaboration de plans municipaux de logement et au renforcement des capacités à Cabo Verde. ONU-Habitat est également convenu avec le Conseil d'architecture et d'urbanisme de São Paulo et l'Agence brésilienne de coopération/Ministère des relations extérieures d'un nouveau projet visant à renforcer les capacités et les connexions en matière d'assistance technique pour le logement social dans les pays du Sud, en mettant l'accent sur la formation des professionnel(le)s et des municipalités à la mise en œuvre de l'assistance technique pour le logement social.

19. Au niveau national, le programme de pays au Brésil a participé activement à des dialogues multipartites, tels que la sixième Conférence des villes de l'État de Rio de Janeiro, au cours de laquelle ONU-Habitat a mis en évidence les liens entre le logement, la résilience et les changements climatiques, et le *Circuito Urbano*¹, une initiative visant à sensibiliser et à encourager le débat sur la réalisation des objectifs de développement durable et du Nouveau Programme pour les villes en favorisant des manifestations pour célébrer la campagne Octobre urbain. Ces plateformes relient les débats locaux aux programmes mondiaux et renforcent le leadership du pays en vue des discussions qui auront lieu lors de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la treizième session du Forum urbain mondial. Au cours des préparatifs de la trentième Conférence des Parties, le bureau d'ONU-Habitat au Brésil a intégré les thèmes du logement et de l'urbanisation durable dans le programme du « Pavillon One UN Brazil », a étroitement collaboré avec ses partenaires brésilien(ne)s, a obtenu une forte participation des ministres et des responsables locaux(les), et a présenté ses travaux au Brésil lors de manifestations de haut niveau pertinentes.

20. Ensemble, ces activités normatives et opérationnelles montrent comment des approches intégrées, fondées sur des données et participatives permettent de relever des défis urbains complexes tout en contribuant à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, de l'objectif de développement durable n°11 et des objectifs connexes, et comment les expériences menées au Brésil contribuent de plus en plus au portefeuille mondial de connaissances et de coopération Sud-Sud d'ONU-Habitat. Ces activités positionnent le Brésil comme un partenaire clé dans la promotion d'un développement urbain inclusif, résilient et fondé sur les droits.

C. Partenariats, collaborations et enseignements tirés

21. L'efficacité du programme de pays d'ONU-Habitat au Brésil repose sur des partenariats solides, diversifiés et de long terme.

22. Le Brésil a été un partenaire précieux dans les travaux du Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s. Le bureau de pays d'ONU-Habitat au Brésil a facilité la participation du pays, avec le soutien des

¹ Voir <https://www.circuitourbano.org/>.

points focaux nationaux et de contributions, aux réunions du Groupe d'expert(e)s, aux réunions intersessions et à la deuxième session annuelle du Groupe de travail, qui s'est tenue en octobre 2025. Le Brésil a partagé ses expériences en matière d'établissements informels, de logements sociaux et de questions d'occupation des terres. Le concept et la mise en œuvre de la fonction sociale des terres et du logement ont été des contributions essentielles du Brésil qui ont été incluses dans les recommandations validées lors de la deuxième session du Groupe de travail.

23. Au niveau fédéral au Brésil, ONU-Habitat travaille en étroite collaboration avec les principales institutions nationales, notamment le Ministère des villes, le Ministère de l'environnement et des changements climatiques et le Ministère des affaires étrangères. Il fournit une assistance technique spécialisée aux programmes de pays en soutenant l'élaboration des politiques et harmonise les engagements mondiaux avec les priorités nationales. Par exemple, ONU-Habitat a participé à l'élaboration de la Charte brésilienne pour les villes intelligentes et suit les travaux du Conseil national des villes, au sein du Ministère des villes, qui participe à l'élaboration du rapport national sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes.

24. De plus, le Brésil a été membre du Comité directeur de la coalition Local2030 en 2024. En outre, le Ministère des villes a rejoint la Plateforme de partenariat pour la territorialisation des objectifs de développement durable, aux côtés de représentant(e)s de huit autres pays. La Plateforme, dont le Ministère italien de l'environnement et de la sécurité énergétique et ONU-Habitat ont conjointement œuvré à la promotion, s'inscrit dans la coalition Local2030. Elle vise à renforcer la cohérence, l'efficacité et l'impact du développement durable du niveau national au niveau local en aidant les pays à concevoir des cadres nationaux de territorialisation des objectifs de développement durable qui consistent en une architecture complète de politiques, de mécanismes de gouvernance, d'initiatives et d'outils de financement pour une territorialisation efficace des objectifs.

25. Au niveau infranational, les partenariats avec les administrations des États et les municipalités sont essentiels à la mise en œuvre des programmes. ONU-Habitat fournit une assistance technique, des diagnostics participatifs et un soutien à l'échange de connaissances qui favorisent l'apprentissage horizontal et la diffusion des bonnes pratiques dans tous les territoires du pays. L'État du Paraná accueille l'un des quatre pôles Local2030 qui servent d'incubateurs pour des solutions locales d'intérêt mondial. Le pôle du Paraná aide toutes les municipalités de l'État du Paraná à territorialiser les objectifs de développement durable et à rendre compte de leur mise en œuvre.

26. La collaboration stratégique avec des institutions nationales chargées des données et de la recherche, telles que l'Institut brésilien de géographie et de statistique, renforce les écosystèmes de données urbaines et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Cela permet en retour d'améliorer les méthodes utilisées pour mesurer les déficits en matière de logement, l'insalubrité des logements et la vulnérabilité urbaine, et de renforcer l'utilisation des données dans la planification, le suivi et l'évaluation, ainsi que la sensibilisation au suivi Nouveau Programme pour les villes, de l'objectif de développement durable n° 11 et des objectifs en général.

27. Au niveau local, les partenariats avec les organisations de la société civile, les groupes communautaires et les mouvements sociaux contribuent à ancrer les interventions dans les réalités locales et les approches fondées sur les droits. Ces partenariats renforcent la participation et soutiennent les solutions dirigées par les populations locales, en particulier dans les zones informelles et défavorisées.

28. Les partenariats avec les établissements universitaires et les conseils de corps de métier, notamment les conseils d'architectes et d'urbanistes et les réseaux d'assistance technique, sont essentiels pour la production de connaissances, l'innovation et le renforcement des capacités. Ils contribuent à l'élaboration de méthodes, à la formation et à la mise en place de pratiques qui répondent aux intérêts publics en matière de développement urbain, notamment en fournissant une assistance technique pour le logement social.

29. Les principaux enseignements tirés du programme de pays au Brésil montrent que les produits normatifs tels que les lignes directrices, les plans et les méthodes ne se traduisent par des transformations concrètes que lorsqu'ils s'accompagnent d'une assistance technique dispensée en continu sur le terrain aux institutions chargées de leur mise en œuvre. Les approches participatives, sensibles au genre et fondées sur les droits produisent systématiquement des politiques urbaines et de logement plus pertinentes, légitimes et durables que les conceptions technocratiques d'amont en aval. Au niveau local, des systèmes de données urbaines et des observatoires urbains simples mais robustes sont essentiels pour orienter les politiques, surveiller les impacts et ajuster les programmes sur la base de données factuelles.

D. Conclusions

30. L'expérience du programme de pays d'ONU-Habitat au Brésil offre des enseignements précieux pour les programmes urbains mondiaux en montrant que le logement convenable est une réponse essentielle aux inégalités et aux changements climatiques, et en mettant en avant l'importance d'une collaboration continue dans le pays pour déployer les approches efficaces à grande échelle et orienter les politiques urbaines à l'échelle mondiale.

31. Le travail d'ONU-Habitat au Brésil est une source de progrès normatifs issus du terrain qui a inspiré des avancées normatives à l'échelle mondiale, la coopération Sud-Sud et interrégionale, ainsi que des échanges avec d'autres pays lusophones et avec des économies émergentes. Il montre également que les partenariats à différents niveaux jouent un rôle important dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes dans le pays.

III. Bilan de l'état d'avancement du programme de pays en Tunisie

32. Le deuxième exemple de programme de pays illustré dans le présent rapport met en lumière les activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat en Tunisie, un pays qui connaît une urbanisation rapide marquée par une détérioration de l'environnement naturel et des infrastructures, ainsi que par une pénurie de logements sociaux.

A. Contexte et historique du programme de pays

33. En 2024, la Tunisie comptait près de 12 millions d'habitant(e)s et le pays connaissait un ralentissement historique de sa croissance démographique. Dans le même temps, le pays est urbanisé, environ 72 % de sa population vivant dans des zones urbaines. Cette urbanisation rapide, alimentée par les migrations internes et l'étalement urbain, exerce une pression croissante sur les infrastructures, le logement, les services de base et les marchés de l'emploi dans les villes, tout en exacerbant les inégalités territoriales entre les régions côtières et les régions intérieures.

34. Initialement créé en tant que bureau de projet en 2017, le bureau d'ONU-Habitat en Tunisie est devenu un bureau de pays en 2019.

35. Dans un contexte d'incertitude économique et institutionnelle persistante, la Tunisie fait face à une dynamique migratoire complexe, jouant simultanément le rôle de pays d'origine, de transit et de destination. Les migrant(e)s et les réfugié(e)s, en particulier originaires d'Afrique subsaharienne, sont concentré(e)s dans les grandes agglomérations urbaines, où ils (elles) constituent une population très vulnérable. L'instabilité du contexte national a limité leur accès à un logement adéquat, aux services de santé, à un emploi formel et à la protection sociale. Ces vulnérabilités accentuent les risques d'exclusion sociale et de tensions urbaines, et placent les administrations locales et les villes au cœur des interventions relatives aux défis démographiques, migratoires et sociaux.

B. Faits marquants des activités normatives et opérationnelles en Tunisie

36. Le programme de pays en Tunisie s'appuie sur des orientations normatives pour éclairer les interventions opérationnelles menées sur le terrain. À leur tour, les enseignements tirés de ces projets contribuent à renforcer les cadres stratégiques, les recommandations relatives aux politiques et les outils tant au niveau national que mondial.

37. Dans le contexte tunisien, caractérisé par une centralisation renouvelée de la gouvernance et une forte dynamique territoriale, des vulnérabilités socio-environnementales et des défis nationaux et locaux en matière de gouvernance, la durabilité, l'appropriation locale et la reproductibilité des interventions sont essentielles. À cette fin, la Tunisie a rejoint la Plateforme des partenariats pour la territorialisation des objectifs de développement durable. Pendant la première phase de la collaboration, la Plateforme contribue au plan de développement national du pays pour la période 2026-2030. En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, la Plateforme soutient également l'examen national volontaire de 2026 et prépare des examens locaux volontaires dans les territoires prioritaires, tout en facilitant le recensement de projets opérationnels à fort impact.

1. Amélioration de la planification urbaine et régionale, de la mise en œuvre et du suivi

38. ONU-Habitat a fourni une assistance technique pour l'élaboration et la mise à jour d'outils stratégiques d'urbanisme, de diagnostics territoriaux participatifs et de cadres de projets urbains intégrés dans plusieurs villes tunisiennes, telles que Beni Khalled, Sousse et Tunis, au titre de la politique urbaine nationale adoptée en 2022. En 2024, ONU-Habitat a aidé le Ministère de

l'équipement et du logement à mener une étude sur la mise à jour de la stratégie nationale en matière de logement.

39. Grâce à la forte participation des acteurs locaux, notamment les autorités municipales, les organisations de la société civile, les acteurs communautaires et les institutions sectorielles, cette aide a favorisé l'appropriation des approches et amélioré la qualité des décisions prises par le secteur public. Elle a également renforcé les capacités techniques locales et soutenu des pratiques de planification inclusives et résilientes. ONU-Habitat a également contribué activement à la réforme du code d'aménagement du territoire et de développement urbain en facilitant une large participation, des discussions techniques et un dialogue sur les politiques.

40. En outre, dans le cadre du groupe interinstitutions chargé des statistiques qui soutient l'actuel Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, ONU-Habitat a fourni une assistance technique à l'Institut national de la statistique de Tunisie afin de renforcer la gouvernance urbaine et le logement social fondée sur des données factuelles.

41. ONU-Habitat a contribué au renforcement d'une gouvernance urbaine fondée sur des données factuelles en Tunisie, en apportant son soutien à l'application nationale de la classification du degré d'urbanisation. La Tunisie a été mise en avant dans l'édition 2026 de la publication d'Eurostat intitulée *Review and Implementation of the Degree of Urbanisation* pour avoir utilisé le degré d'urbanisation dans la diffusion des résultats du recensement de la population et des logements de 2024, démontrant ainsi l'engagement du pays en faveur d'une classification des agglomérations harmonisée au niveau international. Cette reconnaissance reflète les efforts nationaux continus visant à aligner les pratiques statistiques sur les normes mondiales.

2. Amélioration de l'environnement urbain et renforcement de l'action climatique

42. Les interventions d'ONU-Habitat en Tunisie ont contribué à renforcer la gestion environnementale et l'action climatique dans les villes en intégrant les dimensions d'atténuation, d'adaptation et de protection de l'environnement dans les processus de développement urbain. Ces efforts ont aidé les partenaires nationaux et locaux à promouvoir des approches durables et adaptées au climat en matière d'urbanisme, de santé environnementale, de gouvernance et de renforcement de la résilience.

43. Sur le plan opérationnel, ONU-Habitat a apporté son appui à la mise en œuvre du programme de développement de l'État tunisien et de la politique urbaine nationale, et a renforcé les capacités de la municipalité de Tunis. Cela a notamment concerné le verdissement urbain, le jardinage et la réhabilitation, réalisés dans le cadre du développement d'espaces publics inclusifs et accessibles aux populations les plus vulnérables. Ces interventions ont également mis l'accent sur des solutions adaptées au climat, telles que l'utilisation d'espèces végétales à faible consommation d'eau pour améliorer la biodiversité et la résilience urbaines. Les considérations environnementales ont été systématiquement prises en compte dans les processus de planification, la conception des espaces publics et les évaluations des infrastructures, consolidant ainsi les approches fondées sur la nature et sensibles au climat. Ces initiatives ont également contribué à améliorer les pratiques de gestion des déchets, à réduire la pollution environnementale et à diminuer considérablement les émissions de méthane. Collectivement, ces mesures ont amélioré la qualité de l'environnement urbain et positionné les villes comme des acteurs clés dans l'action climatique du pays.

44. En outre, le bureau d'ONU-Habitat en Tunisie a franchi une étape importante en matière de résilience climatique dans l'archipel de Kerkennah en procédant à une évaluation multidimensionnelle de la vulnérabilité et en élaborant le Plan d'action pour la résilience urbaine de Kerkennah. L'évaluation s'est appuyée sur des données spatiales, sociales, environnementales et économiques, complétées par une participation active des autorités locales, des organisations de la société civile et des communautés. Les données obtenues ont permis de cerner les principales zones de vulnérabilité, notamment Kellabine, Attaya et Kraten, qui sont touchées par l'élévation du niveau de la mer, la dégradation des écosystèmes, la fragilité des moyens de subsistance et l'accès limité aux services.

45. Mis au point à partir de ces données factuelles, le Plan d'action pour la résilience urbaine de Kerkennah fournit un cadre opérationnel structuré et participatif visant à réduire les vulnérabilités climatiques, urbaines et écologiques, à renforcer les capacités institutionnelles locales et à protéger la biodiversité et les pratiques traditionnelles dans le but de promouvoir un développement local inclusif. Ancré dans une vision commune d'un archipel résilient caractérisé par la solidarité, le plan propose des objectifs et des actions prioritaires en matière de solutions fondées sur la nature, de restauration des écosystèmes, de conservation des ressources, d'urbanisme sensible au climat et de moyens de subsistance durables. Conformément aux stratégies nationales et aux accords multilatéraux, l'évaluation multidimensionnelle de la vulnérabilité et le plan d'action soutiennent la mobilisation des

financements climatiques et la promotion de plans de développement équitables et résilients face aux changements climatiques pour l'archipel.

46. ONU-Habitat a soutenu la transition de la Tunisie vers une économie urbaine plus verte et plus inclusive en favorisant des approches d'économie circulaire et des solutions de valorisation énergétique des déchets. Une étape clé a été la création d'une installation pionnière de biométhane et de biogaz qui transforme les déchets ménagers en énergie renouvelable, produisant l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité d'environ 500 foyers et l'injectant directement dans le réseau national. Cette initiative a également contribué à une percée majeure en matière de politiques : en août 2025, le Gouvernement a adopté un tarif d'achat officiel pour l'électricité produite à partir de biogaz (307 millimes tunisiens/kilowatt-heure), ce qui a ainsi clarifié la réglementation à long terme et a permis de mettre à l'échelle des projets similaires. Aujourd'hui, cette installation sert de référence nationale pour les institutions publiques, les chercheur(se)s et les partenaires du secteur privé, renforçant ainsi l'innovation et la prospérité partagée dans le cadre du programme de développement durable urbain du pays.

3. Prévention et gestion efficaces des crises urbaines

47. En 2025, la Tunisie a géré un nombre record de migrant(e)s, avec plus de 10 000 personnes renvoyées dans leur pays d'origine dans le cadre de programmes volontaires, soit une augmentation de 28 % par rapport à 2024. Les autorités tunisiennes se sont attachées à réduire le transit à travers le pays, ce qui a entraîné un nombre important de retours volontaires en 2025.

48. En ce qui concerne les activités normatives, ONU-Habitat, en partenariat avec le Gouvernement et le Ministère de l'équipement et du logement, a apporté son soutien à une réforme du code de l'aménagement du territoire et du développement urbain qui sera inscrite dans les textes de loi. Ce code est la principale source juridique régissant l'aménagement du territoire et le développement urbain en Tunisie depuis 1994.

49. Sur le plan opérationnel, ONU-Habitat a renforcé la résilience des communautés les plus vulnérables vivant dans les quartiers non planifiés les plus précaires grâce à des partenariats avec les autorités locales, notamment en vue de réduire les inégalités spatiales et d'améliorer les conditions de vie dans les zones urbaines et périurbaines vulnérables grâce à des interventions communautaires. Dans le cadre du projet Karamti, financé par Monaco, ONU-Habitat a soutenu les processus de modernisation des espaces publics inclusifs, sur la base d'évaluations détaillées et propres à chaque site, combinant analyse technique et consultations communautaires.

50. Entre 2021 et 2025, ONU-Habitat a procédé à des évaluations qui ont servi de base aux conceptions élaborées par des architectes et des paysagistes afin de garantir que les interventions proposées répondent aux besoins locaux, à la dynamique sociale et aux contraintes environnementales. Les évaluations ont également encouragé la participation active de la population, en particulier des femmes et des enfants, et ont tenu compte du fait que la conception et l'appropriation conjointes étaient essentielles pour obtenir des résultats durables, même si ces approches nécessitaient des délais de mise en œuvre plus longs.

C. Partenariats, collaborations et enseignements tirés

51. Le travail d'ONU-Habitat en Tunisie repose sur des partenariats et des relations opérationnelles étroites avec les parties prenantes.

1. Collaborations et partenariats

52. Le bureau national d'ONU-Habitat en Tunisie a renforcé ses partenariats stratégiques en signant plusieurs mémorandums d'accord avec des organisations de la société civile, des établissements universitaires, des acteurs financiers et des partenaires de recherche. Ces partenariats renforcent l'approche multipartite adoptée par ONU-Habitat pour soutenir un développement urbain inclusif, résilient et durable.

53. Le bureau de pays a également signé un mémorandum d'accord avec Lams, une association qui œuvre pour les droits des personnes souffrant de déficiences auditives et visuelles, afin de promouvoir l'accessibilité urbaine universelle ainsi que l'autonomie, la sécurité et la dignité des personnes en situation de handicap. Ce partenariat soutient le renforcement des capacités, la sensibilisation, le partage des bonnes pratiques et la mise en œuvre de projets qui favorisent des espaces publics inclusifs, conformément à l'objectif de développement durable n° 11.

54. En ce qui concerne les partenariats avec les établissements universitaires, le bureau de pays a signé un mémorandum d'accord avec la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis afin de promouvoir des campus inclusifs et durables. Cette collaboration vise à améliorer l'accessibilité et la mobilité, ainsi qu'à créer des potagers afin de favoriser des transitions écologiques inclusives qui encouragent l'engagement des étudiant(e)s dans des initiatives civiques, culturelles et environnementales.

55. En matière de résilience climatique, le bureau de pays d'ONU-Habitat en Tunisie a officialisé un partenariat avec la Banque de Tunisie et des Émirats et la Fédération tunisienne pour l'environnement et le développement afin de créer et superviser des clubs de résilience climatique et de développement durable dans les écoles primaires de l'archipel de Kerkennah.

56. En outre, le bureau de pays a signé un mémorandum d'accord avec l'Institut de recherche pour le développement durable, qui a établi un cadre de coopération en matière de recherche, d'innovation, de formation et de mesures appliquées concernant les villes durables. Ce partenariat soutient des travaux normatifs fondamentaux, notamment la conception conjointe de solutions urbaines, la promotion de politiques et la recherche appliquée sur le patrimoine, la résilience urbaine et l'adaptation aux changements climatiques en Tunisie.

57. Depuis sa participation à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) en 2016, la Tunisie met en œuvre le Nouveau Programme pour les villes avec le soutien de la Ligue des États arabes. Parmi les travaux clés, citons la politique urbaine nationale, qui a aligné la Stratégie arabe pour le logement et le développement urbain durable à l'horizon 2030 sur le Nouveau Programme pour les villes, guide la dynamique de croissance urbaine régionale et soutient la réalisation de l'objectif de développement durable n° 11 aux niveaux local, régional et national. Le Gouvernement tunisien, par l'intermédiaire de la coalition Local2030 et de sa Plateforme de partenariats pour la territorialisation des objectifs de développement durable, aide les municipalités à harmoniser leurs efforts de territorialisation afin de garantir une mise en œuvre cohérente, efficace et percutante des objectifs, fondée sur la collaboration entre les administrations locales, la société civile et les partenaires commerciaux aux niveaux local, régional et national.

58. Au niveau mondial, dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 2/7 de l'Assemblée d'ONU-Habitat, la Tunisie s'est engagée dans le Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s, notamment en participant à la deuxième session annuelle, qui s'est tenue en octobre 2025.

2. Enseignements tirés et reproductibilité

59. La collaboration entre ONU-Habitat et le Ministère tunisien des affaires étrangères met en relief la pertinence des activités de soutien normatif et opérationnel en cours. L'expérience de la Tunisie offre des enseignements qui peuvent renforcer les travaux normatifs d'ONU-Habitat au niveau mondial et éclairer ses activités opérationnelles futures, notamment grâce aux éléments suivants :

a) *Expertise technique combinée à la participation locale.* Des initiatives telles que les processus de modernisation des espaces publics inclusifs (projet Karamti) et les diagnostics urbains participatifs dans le cadre de la politique urbaine nationale démontrent que des cadres normatifs efficaces doivent être élaborés de manière participative afin de garantir l'appropriation locale et l'adaptation aux défis propres à chaque ville ;

b) *Une approche programmatique, et non axée sur des projets.* L'élaboration d'outils de planification intégrés, tels que la stratégie nationale actualisée en matière de logement et les évaluations urbaines à plusieurs niveaux, montre que les approches territoriales stratégiques sont essentielles pour obtenir des effets durables à grande échelle ;

c) *Partenariats dans les domaines de la gouvernance, de la coopération pour le développement et de la recherche.* La collaboration avec les autorités locales, les ministères, les organisations de la société civile et les communautés locales, ainsi qu'avec les établissements universitaires et de recherche, a confirmé que les solutions urbaines durables nécessitent l'intégration de l'expertise du monde universitaire dans l'assistance technique et la gouvernance afin d'étayer la prise de décision fondée sur des données probantes, d'améliorer la qualité de l'urbanisme, de soutenir l'inclusion sociale et de renforcer la résilience. De cette manière, les interventions opérationnelles s'appuient sur une approche recherche-action et sur l'apprentissage continu ;

d) *Outils normatifs pour la mise à l'échelle des mesures.* Des méthodes telles que les diagnostics urbains participatifs, les solutions fondées sur la nature et la planification tenant compte du climat fournissent des approches reproductibles qui peuvent être adaptées à d'autres villes en Tunisie et dans des contextes similaires.

D. Conclusions

60. Le programme de pays d'ONU-Habitat en Tunisie est un bon exemple de la manière d'articuler efficacement les activités normatives et opérationnelles pour obtenir des résultats dans un contexte de pays à revenu intermédiaire. Grâce à des cadres de politique générale, à des projets communautaires et à de vastes partenariats, les travaux d'ONU-Habitat contribuent au développement urbain durable dans le pays. Ils démontrent que les projets pilotes, les outils normatifs et les enseignements tirés des interventions sur le terrain fournissent des modèles reproductibles qui peuvent guider les futures activités opérationnelles dans d'autres contextes urbains et contribueront à façonner la stratégie mondiale d'ONU-Habitat.

IV. Bilan des initiatives de prévention et de gestion des crises urbaines

A. Progrès en matière d'appui normatif

61. ONU-Habitat continue de soutenir le remaniement du système humanitaire, mené par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. Une Section de la gestion des crises urbaines et des affaires humanitaires a été créée au sein de la Division des programmes régionaux et s'emploie à recalibrer la valeur ajoutée qu'ONU-Habitat apporte au système d'action humanitaire, notamment en ce qui concerne son approche basée sur les zones de peuplement et l'établissement rapide de profils urbains pour appuyer la coordination par zone. ONU-Habitat soutient également la nouvelle Cellule de coordination mondiale des abris, des terrains et des sites.

62. Lors de l'examen des progrès réalisés dans le cadre du Forum mondial sur les réfugiés, qui s'est tenu en décembre 2025 à Genève, ONU-Habitat, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la Banque mondiale et le Gouvernement éthiopien, a présenté les résultats de l'atelier « Deep dive into sustainable human settlements in fragility, conflict and violence contexts » (Approfondissement des questions relatives aux établissements humains durables dans des contextes de fragilité, de conflit et de violence), qui s'est tenu en novembre 2025 à Nairobi. L'atelier a une nouvelle fois confirmé que s'élargissait le mouvement des gouvernements engagés dans une approche axée sur les établissements humains afin d'apporter des réponses plus durables à la situation des réfugié(e)s.

63. ONU-Habitat a également lancé une étude comparative et une analyse des politiques et des programmes en matière de logement et d'établissements humains dans le cadre des stratégies nationales visant à remédier aux situations de déplacement interne. Le logement est un élément essentiel des solutions durables, mais son traitement dans les stratégies nationales varie en termes de portée, d'exhaustivité et de faisabilité. L'examen porte sur cinq pays : le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Mozambique, le Nigéria et la Somalie. Les résultats préliminaires indiquent que la question du logement des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays reste traitée de manière disparate dans les pays touchés par les déplacements et qu'elle est souvent éclipsée par les interventions humanitaires à court terme qui se concentrent sur les abris d'urgence plutôt que sur les solutions de logement à long terme. L'examen permettra de formuler des principes qui pourront éclairer les mesures à prendre et les programmes futurs, en mettant l'accent sur la nécessité d'adopter des approches adaptées au contexte, axées sur le marché, dirigées par le gouvernement et intégrées dans des systèmes de logement durable et abordable plus larges.

B. Progrès accomplis dans le soutien aux pays touchés par une crise

64. De juillet à décembre 2025, ONU-Habitat a continué à soutenir les établissements humains touchés par des conflits et des catastrophes dans plusieurs pays, comme le montre le tableau figurant aux pages 11 à 14. Les conditions dans la bande de Gaza ne permettent toujours pas d'établir un rapport complet sur l'état d'avancement de l'élaboration des activités visant à reconstruire les établissements humains sur ce territoire.

| Pays | Bureau régional | Prévention | Intervention | | Déplacement forcé | Nouvelles activités (juillet-décembre 2025) |
|-------------------|-----------------|------------|--------------------------------------|--|-------------------|---|
| | | | Intervention en situation de conflit | Intervention en cas de catastrophe naturelle | | |
| Afghanistan | BRAP | X | X | X | X | Les projets communautaires liés aux abris, aux services de base et aux infrastructures résilientes au climat dans les établissements informels se poursuivent avec les personnes déplacées dans les zones touchées par un séisme et/ou à fort taux de retours, avec le soutien de l'Agence japonaise de coopération internationale, du Fonds humanitaire pour l'Afghanistan et du Fonds d'affectation spéciale pour l'Afghanistan. |
| Burkina Faso | BRAF | s.o. | X | s.o. | X | Les travaux se poursuivent sur la mise en place de solutions durables pour les personnes déplacées dans leur pays et les communautés d'accueil et sur le renforcement des capacités locales à répondre aux crises liées aux déplacements. La planification des investissements territoriaux transfrontières pour la prévention et la gestion des crises se poursuit, l'accent étant mis sur le Mali et le Niger. |
| Colombie | BRALC | s.o. | s.o. | s.o. | X | ONU-Habitat a soutenu l'intégration d'un volet logement solide, fondé sur une approche territoriale, dans la stratégie nationale pour des solutions durables, qui a été approuvé dans sept villes en décembre 2025. Des solutions sont élaborées conjointement avec les communautés et les administrations locales. Des projets de démonstration dans les espaces publics sont menés à Florencia, Tumaco, Quibdó et Buenaventura. L'aide est désormais axée sur les stratégies nationales : programmes de logement pour les personnes déplacées, cartographie des établissements informels et plans de gestion de l'habitat. La méthode par zone est en cours de numérisation afin d'être reproduite dans d'autres villes. |
| État de Palestine | BREA | s.o. | X | s.o. | X | ONU-Habitat est en train de finaliser un profil urbain pour la bande de Gaza ^a et deux quartiers. ONU-Habitat a élaboré un cadre pour les questions liées au logement, à la terre et à la propriété dans le contexte de l'action humanitaire et du développement, et continue de soutenir les initiatives communautaires autogérées de réparation des logements et de remise en état des puits. |
| Éthiopie | BRAF | X | s.o. | s.o. | X | Dans le camp de déplacé(e)s internes de Qoloji, ONU-Habitat appuie les activités de cartographie et de décongestion et un plan d'action pour l'intégration locale des personnes déplacées en vue de transformer le camp en un établissement permanent, l'initiative étant prise en collaboration avec le Bureau du Président de l'État régional Somali et la Commission éthiopienne de gestion des risques de catastrophe. Des sessions de formation visant à renforcer les capacités ont été organisées à l'intention du personnel technique des bureaux de l'administration régionale et adaptées pour combler les lacunes cernées en matière de compétences. ONU-Habitat a également soutenu des solutions durables dans les États régionaux Oromia et Somali lors de l'élaboration des plans d'aménagement ; l'organisation de sessions de formation sur les systèmes d'information géographique et la télédétection, la planification des établissements humains et les questions relatives au logement, aux établissements humains et à l'urbanisme ; la mise en œuvre d'une |

| Pays | Bureau régional | Prévention | Intervention | | Déplacement forcé | Nouvelles activités (juillet-décembre 2025) |
|---------------|-----------------|------------|--------------------------------------|--|-------------------|--|
| | | | Intervention en situation de conflit | Intervention en cas de catastrophe naturelle | | |
| Guinée-Bissau | BRAF | s.o. | X | s.o. | s.o. | initiative de rénovation des logements ; la distribution de kits de réparation pour les logements ; la construction de hangars pour la production de blocs de terre ; l'institutionnalisation de la collecte des déchets solides. Deux projets du Fonds pour la consolidation de la paix (Prévention des conflits liés aux ressources naturelles dans le cadre du pastoralisme et de la transhumance dans les régions de Bafata et Gabu, et Gestion pacifique des ressources naturelles dans le bassin de Koliba-Corubal, dans les régions de Gabu et Tombali) sont axés sur la prévention des conflits et des crises au niveau communautaire. |
| Iraq | BREA | X | X | X | X | Les travaux sur la réforme du droit foncier et la mise en place d'un cadastre électronique et d'un registre foncier électronique se poursuivent afin de garantir la sécurité foncière des personnes déplacées et des rapatrié(e)s. Une assistance juridique est fournie aux personnes déplacées et aux rapatrié(e)s pour leurs demandes d'indemnisation pour les biens endommagés ou détruits et pour l'obtention de titres de propriété. Les projets de logements sociaux pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les rapatrié(e)s se poursuivent. |
| Liban | BREA | X | X | X | X | ONU-Habitat continue de soutenir les évaluations et les activités de relèvement. |
| Mali | BRAF | s.o. | X | s.o. | X | La planification des investissements territoriaux transfrontières pour la prévention et la gestion des crises se poursuit (en coopération avec le Burkina Faso et le Niger). |
| Mauritanie | BRAF | s.o. | s.o. | s.o. | X | Mobilisation de ressources pour une proposition conjointe relative à un plan d'aménagement du territoire régional pour la région de Hodh ech Chargui afin de favoriser l'autonomie et l'intégration des réfugié(s) et des communautés d'accueil |
| Mozambique | BRAF | X | X | X | X | Des évaluations ont été menées dans la province de Nampula afin de renforcer une planification urbaine qui soit fondée sur des données probantes, inclusive et résiliente face aux changements climatiques dans les municipalités et les quartiers. Des évaluations au niveau des quartiers ont été réalisées à l'aide de l'outil CityRAP, en consultation avec les habitant(e)s de Maúa, Marrupa, Metarica, Nipepe et Nampula, afin de cerner les risques locaux, les capacités et les actions prioritaires. Dans le district de Pemba, grâce à la méthode Her City, la mise en œuvre des mesures prioritaires a progressé dans les domaines de l'accessibilité, de l'utilisation de l'espace public, de l'accès à l'eau et à l'assainissement, de la sécurité et des conditions environnementales. La création d'un groupe de travail axé sur les solutions pour l'intégration des questions liées au déplacement et à l'urbanisation a renforcé les capacités de coordination nationales et locales. L'utilisation d'outils de planification basés sur les données, qui permettent une analyse rapide et réduisent le temps et les coûts liés aux processus d'urbanisme, a encore renforcé les capacités locales. |
| Myanmar | BRAP | X | X | X | X | En réponse au tremblement de terre qui a frappé le Myanmar en mars 2025, ONU-Habitat construit une école qui servira de refuge en cas de catastrophe naturelle. |

| <i>Pays</i> | <i>Bureau régional</i> | <i>Prévention</i> | <i>Intervention</i> | | <i>Déplacement forcé</i> | <i>Nouvelles activités (juillet-décembre 2025)</i> |
|---------------------------------------|------------------------|-------------------|---|---|--------------------------|---|
| | | | <i>Intervention en situation de conflit</i> | <i>Intervention en cas de catastrophe naturelle</i> | | |
| Népal | BRAP | X | s.o. | X | s.o. | En coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, ONU-Habitat soutient le relèvement rapide dans cinq municipalités isolées touchées par le séisme de 2023, grâce à la mise en place d'infrastructures communautaires, de bâtiments publics provisoires et à la restauration des moyens de subsistance des populations touchées. |
| Niger | BRAF | s.o. | X | s.o. | X | Planification des investissements territoriaux transfrontières pour la prévention et la gestion des crises (en coopération avec le Mali et le Burkina Faso). |
| Pakistan | BRAP | X | s.o. | X | s.o. | Poursuite de la mise en œuvre des projets visant à promouvoir un développement urbain inclusif et durable et la cohésion sociale entre les réfugié(e)s afghan(e)s et les communautés d'accueil dans cinq villes des provinces de Khyber Pakhtunkhwa, du Baloutchistan et du Sindh. |
| Philippines | BRAP | X | X | X | n/a | ONU-Habitat a renforcé les institutions chargées de la prévention des catastrophes et fourni une assistance technique pour l'élaboration d'un plan de développement spatial sur 26 ans pour la Région Autonome Bangsamoro du Mindanao Musulman, qui tenait compte des risques liés à la paix et à la sécurité. Il a également aidé le Gouvernement à fournir des logements résilients et adaptés à la culture locale, ainsi que des moyens de subsistance durables aux familles autochtones Sama-Bajau vivant en mer, déplacées par le typhon Rai dans la ville de Surigao. |
| République arabe syrienne | BREA | X | X | X | X | ONU-Habitat a soutenu l'autorité de transition dans le cadre du relèvement urbain en procédant à l'évaluation des dégâts, à l'établissement de profils urbains, à la planification du relèvement, à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de logement, à la réhabilitation de logements, à la restauration des services municipaux, à la promotion des droits concernant le logement, la terre et la propriété et à l'amélioration des établissements informels. |
| République démocratique populaire lao | BRAP | X | s.o. | X | s.o. | ONU-Habitat a apporté son concours à un forum national sur la gestion des crises urbaines. En tant que représentant de la Cellule de coordination mondiale des abris, des terrains et des sites dans le cadre du plan d'urgence interinstitutions, ONU-Habitat a participé à la mission d'évaluation rapide menée conjointement avec le Gouvernement à la suite de la tempête tropicale Wipha. Les villes cibles de la stratégie d'urbanisation durable de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont élaboré des propositions techniques pour la résilience urbaine. |
| Somalie | BRAF | s.o. | X | X | X | ONU-Habitat poursuit son travail sur les politiques de logement en faveur des populations pauvres, la réinstallation et les solutions durables communes qui intègrent la planification des établissements humains, la sécurité d'occupation et les moyens de subsistance. |
| Soudan | BREA | X | X | s.o. | X | ONU-Habitat a lancé un nouveau projet visant à améliorer l'accès à l'eau potable pour les personnes déplacées, les rapatrié(e)s et les communautés d'accueil vulnérables dans l'État de Gazira, financé par le Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaires. |

| <i>Pays</i> | <i>Bureau régional</i> | <i>Prévention</i> | <i>Intervention</i> | | <i>Déplacement forcé</i> | <i>Nouvelles activités (juillet-décembre 2025)</i> |
|---------------|------------------------|-------------------|--------------------------------|--|--------------------------|---|
| | | | <i>en situation de conflit</i> | <i>en cas de catastrophe naturelle</i> | | |
| Soudan du Sud | BRAF | s.o. | s.o. | s.o. | X | ONU-Habitat et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés poursuivent leur partenariat en matière de planification intégrée des établissements humains. |
| Tchad | BRAF | s.o. | s.o. | s.o. | X | Dans l'est du Tchad, ONU-Habitat continue de piloter une initiative de planification urbaine intégrée visant à améliorer la gestion de l'utilisation des terres, les services de base, la gouvernance foncière et la cohésion sociale dans un contexte d'afflux massif de réfugié(e)s en provenance du Soudan, dans le but d'étendre cette approche à d'autres villes de l'est du Tchad. |
| Ukraine | s.o. | s.o. | X | s.o. | X | ONU-Habitat continue à soutenir le relèvement de l'Ukraine ^b sur le plan des politiques et au niveau local, notamment au moyen d'une stratégie nationale du logement et d'un code du développement urbain, et en s'associant à huit municipalités pour l'aménagement urbain et les outils numériques. |
| Yémen | BREA | X | X | s.o. | X | ONU-Habitat a mis en place un réseau de soutien concernant le logement, la terre et la propriété à l'intention des femmes. Une alliance juridique avec le Ministère de la justice a été établie afin de recenser les lois relatives au logement, à la terre et à la propriété nécessitant une réforme afin de soutenir la consolidation de la paix et de s'attaquer aux causes profondes des conflits, tout en fournissant des services de sensibilisation et de conseil juridique en matière de logement, de terre et de propriété. Afin de renforcer les systèmes gouvernementaux, ONU-Habitat a recueilli des informations auprès de 2 000 ménages à l'aide du Modèle du domaine foncier social. Un projet axé sur les contributions déterminées au niveau national et les projets d'atténuation des changements climatiques est en cours d'exécution. |

Abréviations : BRAF – Bureau régional pour l'Afrique ; BRAP – Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique ; BREA – Bureau régional pour les États arabes ; BRALC – Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

^a Voir le document HSP/EB.2026/INF/15 pour de plus amples informations.

^b Voir le document HSP/EB.2025/INF/17/Rev.1 pour de plus amples informations.